



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
Pour diffusion immédiate

**Nouveau contrat de travail pour les cols bleus  
de la Société du parc Jean-Drapeau**

**MONTRÉAL, le 11 novembre 2014** — La direction de la Société du parc Jean-Drapeau et le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301) sont heureux du renouvellement de la convention collective. Le 3 octobre 2014 dernier, les deux parties avaient conclu une entente de principe. Cette entente, acceptée par la majorité des membres du syndicat le 16 octobre 2014 touche près de 200 employés cols bleus, annuels et saisonniers du parc Jean-Drapeau.

Cette entente vise principalement les préposés aux installations, à la propreté, à l'entretien des jardins et ceux du service à la clientèle, en plus des patrouilleurs, des électriciens et des plombiers. D'une durée de 4 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2017, cette entente prévoit des indexations salariales annuelles de 2 à 2,5%.

La direction de la Société du parc Jean-Drapeau et les représentants syndicaux ont travaillé en étroite collaboration afin d'arriver à cette entente qui vise à assurer et à maintenir l'efficacité de l'exploitation tout en améliorant le service à la clientèle. « Nous sommes heureux de compter sur la collaboration et l'engagement de l'ensemble de nos employés et du Syndicat afin de continuer à offrir une programmation diversifiée dans un contexte de développement majeur en prévision de léguer aux Montréalais une destination touristique d'envergure internationale en 2017 », a déclaré le directeur général de la Société du parc Jean-Drapeau, monsieur Daniel Blier.

Pour le président du Syndicat des cols bleus, Michel Parent, « Il s'agit d'une entente responsable qui nous permet d'envisager un véritable partenariat pour les années à venir. Nous misons sur le développement du parc Jean-Drapeau et la protection des emplois à l'interne. Je suis particulièrement fier de cette entente qui profite à l'ensemble des citoyens du grand Montréal.

La Société du parc Jean-Drapeau est une société paramunicipale dont le mandat comprend la gestion, l'exploitation, le développement, l'entretien et l'animation du parc Jean-Drapeau, et ce, grâce à diverses activités d'envergure internationale.

Le Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal (SCFP 301) représente quelque 7 500 membres répartis dans l'ensemble des villes de l'île de Montréal, incluant la Ville de Montréal, ainsi que dans des sociétés paramunicipales et d'autres groupes du secteur privé comme Six Flags (La Ronde).

— 30 —

**Renseignements :**

François Cartier  
Directeur marketing et communications  
Société du parc Jean-Drapeau  
Tél. : 514 872-7318

Michel Parent  
Président, Syndicat des cols bleus regroupés de Montréal  
SCFP section locale 301  
Tél. : 514 915-4570